

Décembre 2021

# LA BASSORIA



## Edito

Une année 2021 qui s'achève et avec laquelle nous aimerions tourner la page de cette pandémie qui modifie en profondeur le cours de nos vies. La période des fêtes est là et l'occasion pour chacun d'entre nous de faire un point sur l'année écoulée avec ses joies et ses peines, ses échecs et ses réalisations.

Sur le plan communal, nous avons (en plus de toutes les actions menées au quotidien) sécurisé l'entrée du village rue du clocher. Un ouvrage qui fait polémique par sa hauteur (c'est vrai qu'il est haut !) mais qui joue de fait son rôle de sécurisation des trajets de la D80 vers le centre village.

2021, c'est aussi le départ de trois de nos agents communaux vers d'autres horizons et deux embauches d'agents publics territoriaux.

L'école Régionale Hériot a été au cœur de nos préoccupations toute l'année : début décembre, après deux courriers sans réponse, le Directeur Académique nous a informés officiellement que dans sa forme actuelle l'école Régionale Hériot ne serait plus à la rentrée 2022 et qu'un nouvel avenir sera à lui inventer avec la Région !

Pour 2022, il nous faudra donc co-construire l'avenir de cet établissement, édifier enfin notre centre de loisirs, finaliser les projets participatifs, poursuivre nos actions d'embellissement du village avec votre aide et celle de nos partenaires, nous rencontrer lors d'événements culturels et conviviaux.

Commencer l'année sur une note plus gaie que cette fin 2021 tel est mon premier souhait pour 2022.

Soyez prudents, portez-vous bien et surtout prenez soin de vous et des vôtres. **A.F Gaillot**

## Une bonne nouvelle : une nouvelle association

Oyez, Oyez.... Avis de Naissance important !

C'est avec regret et tristesse que la famille CORONAVIRUS et sa petite dernière, la COVID19, vous annoncent la naissance de « La Boissière en Fête ». Ce beau projet, qui n'est pas le dernier vaccin, ni une marque de gel hydroalcoolique, est un traitement efficace pour se réapproprier la vie de notre village et retrouver du partage et des sourires auprès de tous les habitants de La Boissière-École après tous ces mois un peu moroses. Ce nouveau traitement est fortement conseillé pour augmenter les rires de nos enfants, le partage entre habitants, le lien intergénérationnel, la solidarité, les belles rencontres, le lâcher-prise, l'amusement, l'échange et l'amitié... Bref vous l'aurez compris, pour une fois, le surdosage est recommandé par les autorités de cette association dans le respect des gestes barrières, bien sûr !

Maria, Dany, Sandrine, Suzana, Alexandre, Julien et les membres à venir, vous proposeront toute l'année des événements festifs et récréatifs pour tous. Le marché de Noël du 11 et 12 décembre dernier, en collaboration avec la ferme de La Tremblaye fut une vraie satisfaction et vos témoignages nous confortent dans cette idée de partage. Nous allons, très prochainement, mettre en place un site internet et une page Facebook afin de vous tenir informés de tous les événements à venir, comme la nouvelle «Brocante en Fête», la fête de l'été et tant d'autres. N'hésitez pas à nous solliciter, nous rejoindre ou nous faire part de vos souhaits et vos idées pour faire de «La Boissière en Fête» une vraie réussite.

«La Boissière en Fête» vous souhaite de très belles et joyeuses fêtes de fin d'année. Et surtout, prenez du plaisir avec nous !

« La Boissière en Fête »  
21 rue des Écoles  
78125 La Boissière-École



Nous contacter : [laboissiereenfete.22@yahoo.fr](mailto:laboissiereenfete.22@yahoo.fr)

## Visite d'un président sur la commune...

Le 13 novembre dernier, nous avons eu le grand honneur de recevoir en notre commune M. Mokgweetsi Masisi, Président du Botswana en présence de notre préfet, M. Jacques Brot, de Mme Laurence Beau ambassadrice de France au Botswana et de son homologue Botswanais en France M. Mustaq Moorad.

Ils ont sillonné la ferme de la Tremblaye, découvert les différentes activités réalisées en son sein et goûter ses merveilleux fromages. M. Baptiste Carrouche a mené la visite avec un grand talent et tout en anglais !

Le Botswana est un petit pays d'Afrique du Sud qui compte près de deux millions d'habitants pour une superficie des 4/5èmes de la France. Le souhait de son président est de mettre en place des fermes en agro-écologie. Le président Mokgweetsi Masisi est un homme très accessible et d'une grande gentillesse qui a su apprécier les fromages proposés.

Notre village l'espace d'une matinée est devenu la vitrine de la France rurale et Ecologique. Bravo !

## La Chouette Bibliothèque vous informe...



Les bibliothèques d'Hermeray et de la Boissière École ont pu, grâce au soutien financier du Conseil Départemental des Yvelines et des 3 communes d'Hermeray, de Mittainville et de La Boissière-École, vous proposer deux jolis spectacles: Le 13 novembre, les clowns de la Compagnie Escaboule à Hermeray et le 8 décembre, la Symphonie des arbres par la troupe Toutcontre à La Boissière-École. Près de 150 personnes, dont beaucoup d'enfants, ont pu profiter de ces deux manifestations.



Le conte de Noël à la Chouette bibliothèque! C'était mercredi 15 décembre, la dernière "heure du conte" de l'année. Les enfants ont décoré le sapin avec les figurines qu'ils avaient confectionnées. Ils ont profité des lectures de Chantal de l'association "lire et faire lire", qui est toujours présente parmi nous et que nous remercions ! Nous de Noël autour du sa-reparti avec son goûter après-midi festive et et Sophie qui accom-centre de loisirs et présentes.



avons chanté des chants pin et chaque enfant est surprise! C'était une belle joyeuse. Merci à Fabien pagnaient les enfants du merci aussi aux mamans

A bientôt à la Chouette bibliothèque et bonnes fêtes à tous, Chantal, Guenola, Laetitia, Catherine et Edwige

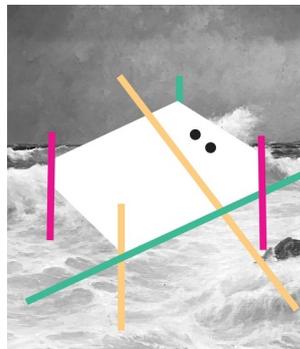
## Théâtre...le TSQY en balade

La mairie, en partenariat avec le Théâtre de Saint Quentin en Yvelines, vous propose le jeudi 27 janvier prochain deux représentations de la pièce « Jamais dormir » de Baptiste Amann.

*A quoi peut bien rêver une petite fille de 8 ans lorsque la nuit arrive ? Baptiste Amann, tente une réponse avec sa première création pour le jeune public. Une plongée tendre et malicieuse dans le secret des chambres d'enfants.*

Trouver les mots d'une enfant de 8 ans quand on est soi-même un homme, adulte de surcroît, voilà le défi aventureux que relève Baptiste Amann, auteur et metteur en scène de Jamais dormir.

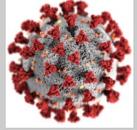
Une première représentation, destinée aux enfants de l'école aura lieu à 14h, la seconde à 18h, sera ouverte à tous. Rendez-vous en salle René Dubocq !



## Bon à Savoir!

### Vaccination

A l'initiative de Rambouillet Territoires, dans la Salle Antoine Vernes (à côté de l'hôpital) un centre de vaccination est ouvert depuis le 9 décembre.



Les réservations se font exclusivement sur Doctolib.fr

### Recensement

Le résultat des dernières enquêtes INSEE au 1<sup>er</sup> janvier 2019 fait apparaître à la Boissière-Ecole au 1<sup>er</sup> janvier 2022 les chiffres suivants :

**Population municipale** (résidence habituelle sur notre commune) : **752**

**Population comptée à part** (résidence habituelle dans une autre commune mais conservation d'une résidence sur le territoire communal) : **57**

**Population totale** : **809**

### Musée Rambolitrain

(mercredi au dimanche pendant les vacances)

- Les visites libres pour découvrir les collections du musée, et notre fabuleux réseau maquette (créneau de visite d'1h).

- Un jeu de piste « La valise volée », à coupler avec la visite libre du Rambolitrain, pour découvrir le patrimoine rambolitrain en vous amusant.

« Les enquêtes de Anne Mésia au musée Rambolitrain » : Enquêtez avec Anne Mésia pour libérer le musée d'un puissant sortilège d'oubli. Relevez les défis qui se trouveront sur votre passage pour conjurer le sort ! N'hésitez pas à télécharger l'application gratuite « Les enquêtes de Anne Mésia » et à télécharger le parcours « Anne Mésia au musée Rambolitrain » avant votre visite !

## à noter!

### Proxi

L'épicerie change ses horaires habituels pendant les vacances de Noël, Sonia et Charlotte fermeront les lundis et les jeudis après-midi du 20 décembre au 2 janvier 2022



### Vœux

Les traditionnels vœux de la mairie auront lieu le 29 janvier à 11h en salle d'activités, sous réserve de modification en raison des contraintes sanitaires

### Les vacances de Noël au Château de

### Rambouillet

MARGOT ET LES CLES DE L'HISTOIRE : Chaque Noël, c'est la même chose... Si Margot veut recevoir son cadeau, elle doit résoudre une énigme de sa malicieuse grand-mère... Cette année, Margot a reçu un billet pour le château de Rambouillet.

IL ÉTAIT UNE FOIS MARIE-ANTOINETTE : La légende de la plus célèbre reine de France reprend vie au château royal de Rambouillet. La compagnie « Fool's Cap Theatre » vous racontera l'histoire de Marie-Antoinette à travers les métamorphoses de son image au cours du temps. Et ce, tout en

## Une idée cadeau...

Un habitant de La Boissière-Ecole, Jean-Baptiste Liscic, vient de publier son premier livre de recettes avec la cheffe Irèna Banas. "A la découverte de la fermentation", paru aux éditions Marie Claire début novembre, propose des recettes fermentées faciles, gourmandes et originales venant du monde entier. Le livre vous donnera des bases pour préparer légumes, plats et boissons pour une conservation nutritive et énergétique en lien avec les besoins écologiques de notre temps. Très pédagogique, un chapitre entier est consacré à l'histoire de la fermentation dans le temps. Plus d'informations sur la page Facebook "Jean-Baptiste Liscic" ou via [www.irenabananas.com](http://www.irenabananas.com)

Le livre est disponible dans toutes les librairies des pays francophones mais en priorité chez Proxi Sonia à la Boissière-Ecole. S'il vous est difficile de vous déplacer, l'ouvrage est commandable en ligne. Bon appétit et à bientôt !



## Une appli pour s'informer...



L'application Iliwap permet à la mairie d'adresser des messages ciblés à nos administrés abonnés : manifestations, nouvelles, gestion des déchets, transports, horaires communaux, etc. Cette appli est un outil de communication rapide qui intervient en complément des autres moyens de communication

Si vous êtes intéressés, l'installation sur votre téléphone est simple et rapide !

## Médaille et de diplôme d'honneur de porte-drapeau ...

Notre devoir d'élu est de transmettre les valeurs de civisme, de respect, d'engagement aux jeunes générations.

Celui de notre porte-drapeau ici présent est de rendre hommage, au nom de la Nation française, aux combattants et aux disparus. Cette mission se doit d'être exercée avec dignité et constance. C'est ce que fait depuis de nombreuses années pour nous M. Alcide-Jules PASCAL ici présent. Il a succédé à cette tâche à un éphémère porte-drapeau désigné d'office, mais non moins méritant, Franck Devie, mais surtout, avant lui, à notre ami Claude Madelaine, qui a exercé cette fonction une bonne trentaine d'années et vers lequel vont mes pensées aujourd'hui.

Merci, Jules, en ce 11 novembre 2021, de tenir ce rôle de porte-drapeau avec dévouement et sérieux, de porter haut les valeurs de notre Nation et de nous enchanter de ton sourire de ton rire à chaque commémoration.



AFG

## Liste électorale. élections présidentielles...

Pour voter, il est indispensable de s'inscrire sur les listes électorales. Pour l'élection présidentielle des 10 et 24 avril 2022, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 4 mars 2022, soit

- par internet sur [service-public.fr](http://service-public.fr)
- en mairie

Vous devez fournir les documents suivants :

- carte d'identité française valide ou périmée depuis moins de 5 ans (au jour du dépôt de votre demande) ou passeport français valide ou périmé depuis moins de 5 ans (au jour du dépôt de votre demande)
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois, à votre nom et mentionnant l'adresse de votre domicile sur la commune

Chaque citoyen a la possibilité de vérifier lui-même sa situation électorale directement sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr) (possibilité de mettre à jour si changement d'adresse au sein même de la commune, changement de nom suite à mariage ou divorce, erreur au niveau de l'état civil). La carte électorale est envoyée par courrier à votre domicile, au plus tard 3 jours avant le 1<sup>er</sup> tour de l'élection. Si votre carte n'a pas été distribuée avant l'élection, elle est conservée au bureau de vote. Vous pourrez la récupérer en y présentant une pièce d'identité.

## Ce qui va changer en déchèterie ...

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, les conditions d'accès aux déchèteries de Sitreva évoluent et seront désormais les mêmes pour tous les usagers du territoire.



Ce changement se fera dans la continuité pour l'ensemble de nos usagers qui pourront toujours utiliser leur pass'déchèterie actuel.

**Plus facile :** Les usagers particuliers disposeront d'un compte crédité chaque année, automatiquement et gratuitement de **50 points**. Les apports en déchèterie seront comptabilisés en points, grâce à leur pass'déchèterie.

**Comment se calculera la valeur d'un apport pour un particulier ?**

La valeur de l'apport sera uniquement fonction du moyen de transport utilisé, dans la limite de 50 points.

Seule exception : si l'apport contient des produits chimiques, un supplément de point sera appliqué à raison de 1 point par 10 kg.

Quelques exemples

Les usagers particuliers pourront effectuer dans l'année :

- 50 apports dans une voiture de tourisme ou une petite remorque,
- 25 apports dans une voiture de tourisme + petite remorque,
- 8 apports dans un grand utilitaire,
- 1 apport dans un petit camion et 40 apports avec une voiture de tourisme.

**Finis les volumes hebdomadaires :** Les usagers pourront organiser librement leurs apports en fonction de leurs besoins, sans limitation de volume. Sans démarche supplémentaire, ils accéderont dans les mêmes conditions à toutes les déchèteries de Sitreva.

**Un compte, plusieurs cartes :** Si plusieurs membres d'un même foyer viennent régulièrement en déchèterie, ils pourront lier un nouveau pass'déchèterie à leur compte, sur simple demande depuis leur « espace » sur sitreva.fr

**Achat de points :** Si le solde de 50 points ne suffit pas, il leur sera possible de créditer leur compte en points supplémentaires, selon le tarif en vigueur, depuis leur « espace ».

Les conditions qui s'appliqueront alors seront celles des professionnels, à retrouver sur sitreva.fr.

**Plus moderne : Un service connecté.** Le nouveau dispositif donnera une place plus importante aux moyens technologiques actuels. En effet, grâce à leur « espace » sur sitreva.fr, les différentes catégories d'usagers pourront gérer leur(s) pass'déchèterie(s) et accéder à toutes les informations relatives à leur compte et à leurs apports.

**Paiement en ligne :** Le paiement en ligne leur permettra de créditer leur compte en points supplémentaires. Ils y retrouveront également l'historique de leurs différents apports et pourront télécharger leurs bons de dépôt.

**Mise à jour rapide de leurs données :** Les usagers pourront procéder à la mise à jour de leurs données personnelles : déménagement, changement de nom... ou encore déclarer la perte d'un pass'déchèterie, demander l'attribution d'un pass'déchèterie supplémentaire ou demander son renouvellement.

Enfin, ils pourront y retrouver leur(s) carte(s) pass'déchèterie(s) dématérialisée(s).

**L'ensemble des fonctionnalités sera disponible en janvier 2022.**

**Plus responsable :** Le Tri-score varie selon la nature des déchets déposés et de leur recyclabilité.

Grâce au tri-score, chaque usager connaîtra et maîtrisera l'impact environnemental de ses apports.

N° du standard SICTOM : 01 34 57 12 20

Moyen de transport des déchets	Points	Autre moyen	Points
<b>Voiture de tourisme</b> • Rubrique J1 de votre carte grise = VP 	1 Pt	<b>Petit camion</b> • Rubrique J1 de votre carte grise = CCTE • Rubrique F2 de votre carte grise = PTAC > 2,75t et ≤ 3,5t 	10 Pts
<b>Petit utilitaire</b> • Rubrique J1 de votre carte grise = VP 	3 Pts	<b>Petite remorque</b> • Simple essieu 	1 Pt
<b>Grand utilitaire</b> • Rubrique J1 de votre carte grise = CCTE • Rubrique F2 de votre carte grise = PTAC ≤ 2t 	6 Pts	<b>Grande remorque</b> • Double essieu 	3 Pts
		<b>Autre moyen</b> 	1 Pt

La Bassoria

Décembre 2021 n° 66

Directrice de la

publication :

Anne-Françoise

GAILLOT

Comité de rédaction et

Commission

communication :

Anne Coër (responsable),

Pascal Le Menn Pascal

Cressiaux,

Chantal Coulange.

### Naissances:

- ◆ Thalia de Lima, 7 avril 21
- ◆ Maxime Bassière, 6 mai 21
- ◆ Zola Auffret Kanda, 21 juin 21
- ◆ Alma Khodri, 12 juillet 21
- ◆ Lya Renaut, 11 août 21
- ◆ Medyné Sevdasiz, 30 septembre 21
- ◆ Constance Foirien, 1<sup>er</sup> novembre 21
- ◆ Daniel Bascou, 10 novembre 21
- ◆ Nola Crescence, 17 novembre 21,

tous nés à Rambouillet

### Mariages :

- ◆ M. Damien Chaves et Mme Justine Morice, le 12 juin 2021
- ◆ M. Jean-Charles Micheau et Mme Martien Jossart, le 24 juillet 2021
- ◆ M. Pascal Champain et Mme Anne Coër, le 28 août 2021
- ◆ Mme Laure Chaumier et Mme Morgane Alexis, le 4 septembre 2021
- ◆ M. Olivier Ledoux et Mme Nora Saad, le 11 décembre 2021

### Décès :

- ◆ Mme Anne-Marie Mauraisin, épouse Guérinaud, le 22 juillet 2021 Au Coudray (28)

### MAIRIE

**Mardi:**

9h /11h et 16h30 / 17h30

**Mercredi :**

9h /11h

**Jeudi et vendredi:**

9h /11h et 16h30 / 17h30

**Samedi :**

10h/11h

### EPICERIE

**Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi :**

7h45 /13h30 et 15h45/19h30

**Mercredi :** Fermé

**Samedi** 8h00 /13h00 et 15h30/19h00

**Dimanche** 8h00 /13h00

### BIBLIOTHEQUE

**(MAISON POUR TOUS)**

**Mercredi** de 16h30 à 17h30

**Samedi** de 11h à 12h